



Signataire : Cédric Jeanneret

Date de dépôt : 31 octobre 2024

Question écrite urgente

Report modal TIM-train : mythe ou réalité ?

Le Léman Express est un réseau de transport ferroviaire transfrontalier qui relie la région de Genève, en Suisse, à plusieurs localités en France voisine (notamment en Haute-Savoie). Ce réseau, mis en service en décembre 2019, est le fruit d'une coopération entre la Suisse et la France pour faciliter les déplacements dans cette région transfrontalière.

Le Léman Express fonctionne comme un RER (Réseau Express Régional) pour la région genevoise, permettant une circulation rapide et fréquente entre les villes, tout en connectant avec d'autres réseaux suisses.

Le Léman Express a pour objectif de réduire le besoin de véhicules personnels pour les trajets transfrontaliers, notamment sur l'axe entre Annemasse et la ville de Genève.

Vu ce qui précède, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- ***5 ans après la mise en service du Léman Express, peut-on constater une baisse de la charge de trafic (en TIM) entre les villes d'Annemasse et de Genève ?***
- ***Peut-on constater des tendances similaires sur les axes où les cadences ont été renforcées ?***

Avec mes remerciements anticipés pour les réponses.